

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE «Centre Psychothérapique de l'Ain Bourg en Bresse »

ÉPREUVES DE SÉLECTION ACCÈS AUX ÉTUDES D'INFIRMIER Rentrée 2022

Candidat relevant de la formation professionnelle continue
et justifiant de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale
Titulaire ou non du baccalauréat

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : jeudi 20 janvier 2022

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : vendredi 11 mars 2022

ÉPREUVE ÉCRITE : jeudi 7 avril 2022

ÉPREUVE ORALE : du 8 avril au 12 mai 2022

RESULTATS : jeudi 2 juin 2022



Passé sanitaire / vaccinal obligatoire pour les épreuves

Une seule session de sélection est organisée pour l'ensemble des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du territoire de conventionnement université Lyon 1.¹

Vous devez vous inscrire et envoyer votre dossier dans un seul Institut du Territoire de Conventionnement Université Lyon 1¹.

Un candidat qui s'inscrit dans plusieurs IFSI du territoire verra sa candidature annulée.

Le dossier est à télécharger sur www.orsac-cpa01.fr et à transmettre par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

12 RUE DU PELOUX

01000 BOURG EN BRESSE

Les frais d'inscription aux épreuves de sélection s'élèvent à 100,00 Euros.

¹ - Fleyriat Bourg-en-Bresse ; Orsac CPA Bourg-en-Bresse ; Bourgoin-Jallieu ; Bugey Hauteville ; Clemenceau Lyon ; Croix rouge Lyon ; Hospices civils de Lyon secteur est ; Rockefeller Lyon ; Saint Joseph-Saint Luc Lyon ; Ocellia Lyon ; Vinatier Lyon ; Vienne ; Hôpital Nord-Ouest Villefranche sur Saône

CONSTITUTION du DOSSIER :

Tous les documents demandés doivent être photocopiés

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer sont les suivants :

- La fiche n°1 (fiche administrative).
 - La fiche n°2 (fiche CNIL - Droits à la protection des données).
 - La fiche n°3 (choix des instituts).
 - 1 copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour).
 - 1 lettre de motivation (formaliser son projet professionnel).
 - 1 curriculum vitae.
 - 1 copie de tout diplôme obtenu préalablement (Ex : baccalauréat...).
 - 1 ou des attestation(s) du ou des employeurs justifiant en temps cumulé de 3 ans de cotisations à un régime de sécurité sociale à la date prévue des épreuves. Ces attestations doivent impérativement signifier précisément les dates d'emploi. En cas de travail à temps partiel ou en intérim, les attestations doivent préciser la quotité de travail ainsi que le nombre d'heures effectuées. Sont admis les attestations employeurs, relevés caisse de retraite, attestations pôle emploi...
 - Un paiement de 100,00 Euros à l'ordre de «IFSI CPA » correspondant aux frais de sélection.
 - 2 enveloppes à fenêtre autocollantes (22 cm x 11 cm) affranchies pour 20 grammes, en recommandé avec accusé de réception.
- Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) sera rejeté.
- A réception de votre dossier, un mail de confirmation vous sera envoyé.

LIEUX DE DEROULEMENT DES EPREUVES :

Les épreuves se déroulent dans l'IFSI d'inscription. : **INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS, 12 rue du Peloux, 01000 BOURG EN BRESSE.**

Epreuve écrite : **jeudi 7 avril 2022 à 13 H 30.**

Epreuve orale : **du 8 avril 2022 au 12 mai 2022.**

Une convocation vous sera envoyée ultérieurement pour vous confirmer les dates et horaires des épreuves écrites et orales.

NATURE DES EPREUVES :

- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat. L'entretien de vingt minutes est noté sur 20 points. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle (cf liste des documents à fournir).
- Une épreuve écrite comprenant :
 - une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.
 - une sous-épreuve de calculs simples notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

L'épreuve écrite est notée sur 20 points.

Elle est d'une durée totale d'une heure répartie en temps égal entre chaque sous-épreuve.

RÉSULTATS :

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (orale ou écrite) est éliminatoire.

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20 sur 40 aux épreuves.

Les résultats seront communiqués à l'issue de la commission d'examen des vœux Parcoursup qui fait acte de jury, jeudi 2 juin 2022 :

- sur Internet site : www.orsac-cpa01.fr
- par affichage à l'IFSI du Centre Psychothérapique de l'Ain.
- par courrier personnel à chaque candidat (seul document officiel valide) ou courriel.

AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

ATTENTION : l'admission définitive est soumise, entre autres, à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

- COVID 19 : schéma vaccinal complet.
- Diphtérie, tétanos, poliomyélite.
- Test tuberculinique récent.
- Hépatite B (3 injections et sérologie > 10UI).

Afin d'être à jour et compte tenu des délais de vaccination il est indispensable de commencer votre cycle vaccinal dès validation de votre inscription.

FRAIS DE SCOLARITE :

Prise en charge individuelle : 92,00 Euros CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus) + 170,00 Euros droits d'inscriptions légaux par année de formation – référence tarif 2021/2022 (droits remboursés par la Région pour les boursiers) + 150,00 Euros (Frais pédagogiques).

Prise en charge par un employeur ou un OPCA en formation continue : 7.210,00 Euros par année de formation (frais d'inscription et frais pédagogiques compris).

FICHE N°1 : FICHE ADMINISTRATIVE 2022

**Candidat relevant de la formation professionnelle continue
et justifiant de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale**

NOM de NAISSANCE :

NOM D'ÉPOUSE :

PRÉNOMS :

Né(e) le : _____ à (lieu et numéro du département)

NATIONALITÉ :

ADRESSE

N° - Rue :

Code postal - Commune :

TÉLÉPHONE(S) fixe :

portable :

MAIL obligatoire :

DIPLÔME(S) préalablement obtenus (indiquez dénomination et année d'obtention Ex : Baccalauréat....) :

EMPLOI(S) : Précisez la(les) date(s), le nom de(s) l'employeur(s), l'adresse et la fonction d'embauche :

ORGANISME DE FINANCEMENT (Si votre prise en charge est effective, fournir une attestation) :

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur l'ensemble des documents.

Fait à _____, le.....
signature du candidat :



FICHE N°2 : FICHE CNIL

Droits à la protection des données

Les informations collectées dans le cadre de votre inscription, peuvent être transmises à l'Agence Régionale de Santé ou au Conseil Régional.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données et de limitation de leur traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à votre organisme de formation par courriel ou courrier et en joignant copie de votre titre d'identité pour en justifier.

Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Contacts du Délégué à la protection des données de l'établissement d'inscription : ifsiadm@orsac-cpa01.fr

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

.....

.....

Donne mon accord pour l'utilisation de mes informations personnelles : OUI NON

Date : Signature :

FICHE N° 3 : CHOIX des INSTITUTS

Cinq choix possibles

Numérotez les IFSI choisis par ordre de préférence = 1 pour l'IFSI d'inscription

Les candidats classés sur la liste complémentaire sont appelés en fonction des désistements.
La commission des vœux du Territoire Lyonnais pourra proposer une place vacante selon le choix ci-dessous :

- IFSI Orsac CPA Boug en Bresse (choix n°1 : IFSI d'inscription).**
- IFSI Fleyriat Bourg en Bresse
- IFSI Bourgoin-Jallieu
- IFSI Bugey Hauteville
- IFSI Clemenceau Lyon
- IFSI Croix rouge Lyon
- IFSI Ocellia Lyon
- IFSI Hospices Civils Lyon secteur est Lyon
- IFSI Rockefeller Lyon
- IFSI Saint Joseph Saint Luc Lyon
- IFSI Vinatier Lyon
- IFSI Vienne
- IFSI Hôpital Nord- Ouest Villefranche sur Saône

Je m'engage à ne pas modifier mon choix après le dépôt du dossier.

Fait à, le.....
signature du candidat :